



MODALITES D'INSCRIPTION

Pour inscrire votre enfant à l'une des activités proposées par l'association ARNOVEL (vacances scolaires, mercredis après-midi, séjours), vous devrez fournir les documents suivants :

- 1 dossier d'inscription complété et signé.
- 1 dossier administratif 2024-2025 (fiche famille + fiche individu + bulletin attestant que vous avez pris connaissance et acceptez le règlement intérieur de l'association ARNOVEL) **à remplir une seule fois pour l'année scolaire en cours et à renouveler chaque nouvelle année scolaire.**
- 1 fiche sanitaire accompagnée de la copie des vaccinations à jour. **Pour les enfants ayant une allergie ou pathologie entraînant d'importantes complications médicales merci de fournir obligatoirement un PAI (protocole d'accueil individualisé) établi par le médecin.**
- Justificatif de quotient familial établi par la CAF ou la MSA pour l'année en cours.
- **Paiement du séjour** (cf. modalités de paiement sur la plaquette des tarifs).

Comment nous transmettre l'inscription de votre enfant ?

L'ensemble des documents doit être **déposé aux bureaux** durant nos horaires d'ouverture ou **déposé dans notre boîte aux lettres** ou **envoyé par courrier**.

Les dossiers complets seront traités dans l'ordre d'arrivée.

Les familles n'ayant pas soldé leurs précédentes factures, quel qu'en soit le montant, se verront refuser l'inscription de leur enfant.

La facturation :

Vous recevrez une facture, par mail, à l'inscription de votre enfant.

Vous pourrez recevoir une facture de régularisation, par mail, en fin de séjour si des frais annexes se sont ajoutés après l'inscription (exemple : frais de garderies, avoir suite à une absence, etc).

ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL PETITE RIVIERE (3-5 ans)

INFORMATIONS GENERALES

MINI SEJOURS

Hébergement :

Les enfants seront hébergés en dur (chambre ou dortoir avec salle de bain et sanitaires) ou sous toiles de tente (avec un hébergement en dur à proximité pour un repli en cas d'urgence) et les hébergements seront agréments par les services de la PMI & de la DDCS : c'est une obligation réglementaire.

Encadrement et transport :

Les mini séjours seront encadrés par un(e) directeur(trice) ou directeur(trice) adjoint(e) et 2 à 3 animateurs(trices). Le taux d'encadrement réglementaire est de 1 adulte pour 6 enfants.

Le transport se fera en mini bus. Les véhicules seront équipés de sièges auto (**groupe 2 et 3 répondants aux normes Européennes**) et ils seront conduits par l'équipe d'animation encadrant le mini séjour.

Mini séjour et Accueil de Loisirs Maternel :

Chaque famille aura la possibilité d'inscrire son enfant à l'Accueil de Loisirs Maternel en complément du mini séjour. Toutes les informations nécessaires figurent sur le dossier d'inscription ci-dessous.

Affaires à prévoir pour le mini séjour :

Merci de prévoir un sac de voyage de taille moyenne (**PAS DE VALISE**) avec :

- 1 duvet + 1 tapis de sol (tapis de sol : uniquement pour la nuitée sous toile de tente)
- 2 tenues complètes de rechange (2 slips/culottes, 2 paires de chaussettes, 2 t-shirts, 2 shorts/jupes, 2 gilets/sweat, 1 legging/jogging),
- un sac à dos avec les affaires de piscine (maillot ou slip de bain, drap de bain, brassards) (uniquement pour le mini séjour « Les P'tits Fermiers » & Inter Centre).
- 1 chapeau ou casquette,
- 1 pyjama,
- 1 k-way,
- 1 trousse de toilette (brosse à dents, dentifrice, gel douche, shampooing, brosse à cheveux),
- 1 serviette de bain,
- 1 paire de crocs ou claquettes,
- 1 poche pour mettre le linge sale,
- le doudou et tout objets nécessaires pour la nuit (ex : veilleuse, gourde d'eau, couche...),
- le PAI ou traitement médicale avec ordonnance pour ceux qui en ont un.

Tous les effets personnels de votre enfant doivent être identifiés avec son nom et prénom.

Pour nous joindre :

Sur le portable de l'accueil de loisirs maternel : **06.13.84.49.94**

Par mail : accueil3-6ans@petiteriviere.fr

**Réunion d'information le samedi 15 juin 2024
de 8h30 à 9h45 à Blaslay.**



Mini séjours été 2024



Accueil de Loisirs Maternel 3-5 ans

NOM de l'enfant : _____ Prénom : _____ Date de naissance : / / ...

PAI, régime spécial à nous rappeler ici :

Ces séjours s'adressent aux enfants nés en 2020 (nés entre le 1^{er}/01 et le 22/07), 2019, 2018 (n'ayant pas encore 6 ans au moment du séjour)

Puy du Fou

4-5 ans

Du 11 au 12 juillet (14 places) 2 jours / 1 nuit

Mini séjour basé au Château de la Flocellière (85)
Hébergement en chambre dans une aile du château.
www.chateaudelaflocelliere.com

Programme : 2 journées au parc du Puy du Fou.

Départ de Bellefois le 11/07 à 7h30 (transport en mini bus). Retour à Bellefois le 12/07 pour 18h00.

Inter Centre

4-5 ans

Du 17 au 18 juillet (7 places) 2 jours / 1 nuit

Mini séjour basé à l'Espace Enfance à Sèvres- Anxaumont.
L'échange se fera avec le groupe des maternels (4-5 ans).
Hébergement sous toile de tente.

Programme : 1 journée à Chauvigny (piscine, Géants du Ciel) & 1 journée à Blaslay (poneys, grand jeu sportif)

Départ de Bellefois le 17/07 à 8h45 (transport en mini bus). Retour à Bellefois le 18/07 pour 17h00.

Accueil de Loisirs

En complément du mini séjour, je souhaite inscrire mon enfant à l'Accueil de Loisirs le ou les jours suivants (cocher la ou les cases correspondantes) :

Lundi 08 juillet	<input type="checkbox"/>
Mardi 09 juillet	<input type="checkbox"/>
Mercredi 10 juillet	<input type="checkbox"/>

Accueil de Loisirs

En complément du mini séjour, je souhaite inscrire mon enfant à l'Accueil de Loisirs le ou les jours suivants (cocher la ou les cases correspondantes) :

Lundi 15 juillet	<input type="checkbox"/>
Mardi 16 juillet	<input type="checkbox"/>
Mercredi 17 juillet	<input type="checkbox"/>
Vendredi 19 juillet	<input type="checkbox"/>

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 24 MAI 2024

L'association ARNOVEL se réserve le droit d'annuler un séjour, si le nombre d'inscrit n'est pas atteint. Dans ce cas, les familles seront informées rapidement après la clôture des inscriptions et remboursées intégralement.
Merci de retourner le dossier complet au Centre de Loisirs Petite Rivière - 8, rue des deux Rivières – Blaslay - 86170 SAINT MARTIN LA PALLU accompagné du règlement du séjour par chèque (ou chèques vacances) à l'ordre de l'ARNOVEL.

Je soussigné(e) Mr/Mme atteste avoir pris connaissance des informations générales ci-joint et les accepter.
Signature du Responsable Légal :

Accueil de Loisirs Maternel 3-5 ans

NOM de l'enfant : _____ Prénom : _____ Date de naissance :/..../...

PAI, régime spécial à nous rappeler ici :

Ces séjours s'adressent aux enfants aux enfants nés en 2020, 2019, 2018 (n'ayant pas encore 6 ans au moment du séjour)

Les P'tits fermiers

3-5 ans

Du 25 au 26 juillet (15 places) **2 jours / 1 nuit**



Mini séjour basé au Château de Beauvoir à Vouneuil-Sous-Biard (86)
Hébergement en chambre au château.

Programme : 1 journée au château avec la découverte de la basse-cour pédagogique, du jardin potager, de la mare pédagogique & 1 journée à Center Parcs (baignade, visite de la mini ferme, etc).

Départ de Bellefois le 25/07 à 9h15 (transport en mini bus). **Retour** à Bellefois le 09/08 18h00.

Accueil de Loisirs

En complément du mini séjour, je souhaite inscrire mon enfant à l'Accueil de Loisirs le ou les jours suivants (cocher la ou les cases correspondantes) :

Lundi 22 juillet	<input type="checkbox"/>
Mardi 23 juillet	<input type="checkbox"/>
Mercredi 24 juillet	<input type="checkbox"/>

Les animaux du zoo

4-5 ans

Du 08 au 09 août (14 places) **2 jours / 1 nuit**



Mini séjour basé au Centre de Loisirs Petite Rivière
Hébergement en chambre à Blaslay.

Programme : 2 journées au BioParc de Doué-La-Fontaine.

Départ de Bellefois le 08/08 à 8h00 (transport en mini bus). **Retour** à Bellefois le 09/08 18h30.

Accueil de Loisirs

En complément du mini séjour, je souhaite inscrire mon enfant à l'Accueil de Loisirs le ou les jours suivants (cocher la ou les cases correspondantes) :

Lundi 05 août	<input type="checkbox"/>
Mardi 06 août	<input type="checkbox"/>
Mercredi 07 août	<input type="checkbox"/>

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 24 MAI 2024

L'association ARNOVEL se réserve le droit d'annuler un séjour, si le nombre d'inscrit n'est pas atteint. Dans ce cas, les familles seront informées rapidement après la clôture des inscriptions et remboursées intégralement.

Merci de retourner le dossier **complet** au Centre de Loisirs Petite Rivière - 8, rue des deux Rivières – Blaslay - 86170 SAINT MARTIN LA PALLU **accompagné du règlement du séjour** par chèque (ou chèques vacances) à l'ordre de l'ARNOVEL.

Je soussigné(e) Mr/Mme atteste avoir pris connaissance des informations générales ci-joint et les accepter.

Signature du Responsable Légal :

Tarifs Mini séjours été 2024

MODALITES DE PAIEMENT

→ Je règle le séjour en une fois :

Je joins, au dossier d'inscription, le règlement du séjour (je pense à bien déduire la participation de ma commune et éventuellement mes avoirs en cours + je solde toutes mes factures en cours) (**encaissement 20 avril 2024**).

→ Je règle le séjour en plusieurs mensualités (2 mensualités maximum) :

Je joins, au dossier d'inscription, les règlements de la période (je pense à bien déduire la participation de ma commune et éventuellement mes avoirs en cours + je solde toutes mes factures en cours) (**encaissement du 1^{er} règlement au 20 avril 2024 ; encaissement du 2^{ème} règlement au 20 mai 2024**).

Modes de règlement acceptés : virement bancaire (*merci d'attendre notre aval pour procéder au virement bancaire*),
chèque bancaire, espèces, chèque ANCV.

Le Quotient Familial (QF)

Pour les familles allocataires à la CAF ou à la MSA nous prenons en compte le quotient familial indiqué par l'organisme au moment de l'inscription. **En l'absence de justificatif, le tarif maximal est appliqué.**

Comment sont calculés les tarifs avec le Taux d'Effort ?

Pour chaque activité, l'association ARNOVEL a déterminé un tarif minimum et un tarif maximum, un taux d'effort.

Exemple : (NB : la méthode de calcul est la même pour chaque mini séjour)

Mon QF est inférieur ou égal à 900, le tarif appliqué pour le mini séjour PUY DU FOU se calcule comme suit :

TARIF POUR Mini séjour PUY DU FOU ET UN ENFANT = (tarif minimum – la participation de ma commune)

Mon QF est compris entre 901 et 1199, le tarif appliqué pour le mini séjour PUY DU FOU se calcule comme suit :

TARIF POUR Mini séjour PUY DU FOU ET UN ENFANT = (mon QF x le Taux d'effort) – la participation de ma commune

Mon QF est supérieur ou égal à 1200, le tarif appliqué pour le mini séjour PUY DU FOU se calcule comme suit :

TARIF POUR Mini séjour PUY DU FOU ET UN ENFANT = (tarif maximum – la participation de ma commune)

PUY DU FOU 2 jours /1 nuit		INTER CENTRE 2 jours /1 nuit		P'TITS FERMERS 2 jours /1 nuit		LE ZOO 2 jours /1 nuit	
TARIF MINI QF - de 900	90,00 €	TARIF MINI QF - de 788	44,00 €	TARIF MINI QF - de 875	70,00 €	TARIF MINI QF - de 800	56,00 €
TAUX D'EFFORT QF de 901 à 1199	0,10	TAUX D'EFFORT QF de 789 à 1213	0,056	TAUX D'EFFORT QF de 876 à 1199	0,08	TAUX D'EFFORT QF de 801 à 1199	0,07
TARIF MAXI QF + de 1200	120,00 €	TARIF MAXI QF + de 1214	68,00 €	TARIF MAXI QF + de 1200	96,00 €	TARIF MAXI QF + de 1200	84,00 €

Participation financière des communes

	Forfait mini séjour		Forfait mini séjour
Avanton	5,40 €	Saint Martin la Pallu	6,00 €
Chabournay	8,00 €	Villiers	8,00 €
Cissé	6,00 €	Yversay	5,80 €
Neuville	6,80 €		

La participation financière des communes est une aide directe aux familles et vient en déduction du prix du mini séjour. N'oubliez pas de la déduire du prix du mini séjour choisi.

Tarifs Centre de Loisirs

L'accueil de loisirs Petite Rivière est **OUVERT** de 8h30 à 18h00 durant les vacances scolaires.

Comment sont calculés les tarifs avec le Taux d'Effort ?

Pour chaque activité, l'association ARNOVEL a déterminé un tarif minimum et un tarif maximum, un taux d'effort.

Mon QF est inférieur ou égal à 530, le tarif appliqué pour les vacances scolaires se calcule comme suit :

TARIF POUR 1, 2 ou 3 JOURNEES ET UN ENFANT = (tarif minimum x 1, 2 ou 3) – la participation de ma commune

Mon QF est compris entre 531 et 1294, le tarif appliqué pour les vacances scolaires se calcule comme suit :

TARIF POUR 1, 2 ou 3 JOURNEES ET UN ENFANT = (mon QF x le Taux d'effort) x 1, 2 ou 3 – la participation de ma commune

Mon QF est supérieur ou égal à 1295, le tarif appliqué pour les vacances scolaires se calcule comme suit :

TARIF POUR 1, 2 ou 3 JOURNEES ET UN ENFANT = (tarif maximum x 1, 2 ou 3) – la participation de ma commune

TARIFS DES ACTIVITES	TARIF MINIMUM QF - de 530	TAUX D'EFFORT QF de 531 à 1294	TARIF MAXIMUM QF + de 1295
<i>Enfants de la Communauté de Communes du Haut Poitou</i>			
Accueil vacances scolaires	9,00 €	0,017	22,00 €

Pour les enfants Hors Communauté de Communes du Haut Poitou rajouter :
2,00€ au tarif 1 jour ; 4,00€ au tarif 2 jours ; 6,00 € au tarif 3 jours.

Participation financière des communes

	FORFAIT 1 JOUR	FORFAIT 2 JOURS	FORFAIT 3 JOURS		FORFAIT 1 JOUR	FORFAIT 2 JOURS	FORFAIT 3 JOURS
Avanton	2,70 €	5,40 €	8,10 €	Saint Martin la Pallu	3,00 €	6,00 €	9,00€
Chabournay	4,00 €	8,00 €	12,00 €	Villiers	4,00 €	8,00 €	12,00 €
Cissé	3,00 €	6,00 €	9,00 €	Yversay	2,90 €	5,80 €	8,70 €
Neuville	3,40 €	6,80 €	10,20 €				

La participation financière des communes est une aide directe aux familles et vient en déduction du prix du forfait 1, 2 ou 3 jours. N'oubliez pas de la déduire du prix du forfait choisi.

